



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique à l'égard des femmes

Question écrite n° 81809

Texte de la question

Mme Marie-Jo Zimmermann attire l'attention de Mme la ministre déléguée à la cohésion sociale et à la parité sur le fait que le renforcement du tissu social doit être une des réponses aux violences urbaines constatées dans les quartiers au cours des dernières semaines. Or l'expérience prouve que, parmi les populations d'origine immigrée, les femmes, notamment les mères de famille et les grandes sœurs, peuvent jouer un rôle stabilisateur. Elles sont un véritable atout susceptible de faciliter de manière très concrète l'intégration de l'ensemble de la population immigrée. Cela suppose cependant qu'une politique spécifique soit mise en oeuvre. Or les auditions menées par la délégation parlementaire aux droits des femmes de l'Assemblée nationale ont malheureusement montré que les femmes immigrées sont de plus en plus victimes d'un repli identitaire conduisant à une double discrimination, en tant que femmes et en tant qu'immigrées. Elle souhaiterait donc qu'elle lui indique quelles sont les mesures qu'elle envisage de prendre pour que les femmes immigrées ou d'origine immigrée occupent pleinement la place qui leur revient dans la société et soient ainsi un vecteur de la politique d'intégration des familles.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Jo Zimmermann](#)

Circonscription : Moselle (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 81809

Rubrique : Femmes

Ministère interrogé : cohésion sociale et parité

Ministère attributaire : travail, relations sociales et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 décembre 2005, page 11909